

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>8<sup>eme</sup></b>
Nom de site		Numéro	T96552
Adresse du site	<b>112, rue du Fbg Saint Honoré</b>	Hauteur	R+9 (36.39m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	<b>Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G</b>		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>27/01/2017</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>13/01/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>13/03/2020</b>

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz</b> , 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0, 120 et 240°.		
Distance des ouvrants	4m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 2 et 11°</i>
Estimation	0° < 1V/m - 120° < 1V/m - 240° < 1V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>Néant</i>
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes de 2m par des antennes de 2m afin d'y ajouter une fréquence supplémentaire.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes et seront donc invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	35.93m

**Date :**

#### Conformité du dossier

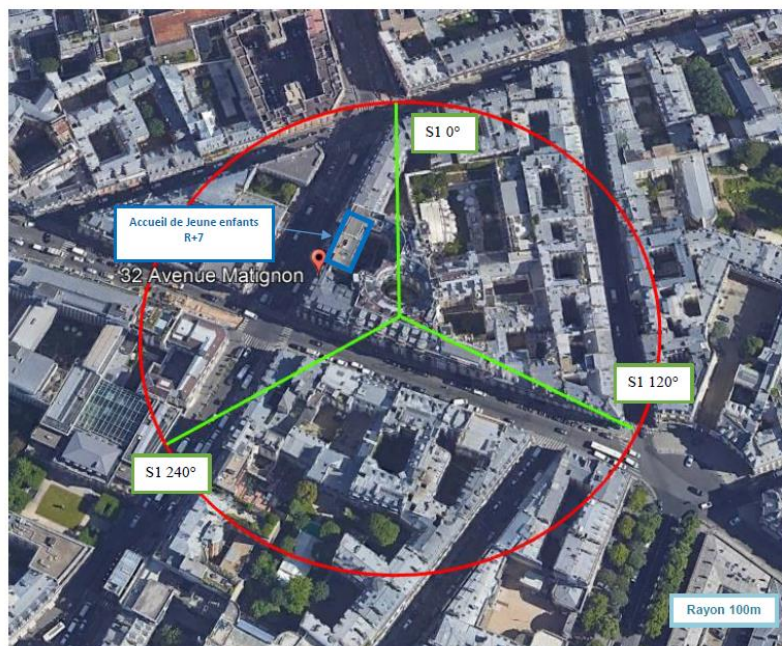
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Accueil de Jeune enfants	32 avenue Matignon 75019 PARIS	R+7	NON	35m	Entre 0 et 1 V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

### LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5 m.



[Source fond de carte : Bing Maps]

[Logiciel de simulation : S\_EMF SIRADEL]

#### c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimuth 120°	Azimuth 0°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	31.5 m

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est compris entre 0 et 1 V/m (1 site(s) sensible(s) dans la zone d'étude).



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Pas de changement  
sur l'aspect visuel

Etat projeté :



## Vue des Azimuts



0°



120°



240°